

Imagerie médicale et radiologie thérapeutique

RNCP34541 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43061, 43454
Code(s) ROME	J1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale réalisent des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

ACTIVITÉS VISÉES

- Entretien préliminaire à l'investigation ou au traitement
- Recueil de données cliniques
- Recueil des données directement liées à l'acte
- Informations et recommandations
- Surveillance et contrôle des dispositifs de soins et traitement en cours et alerte éventuelle
- Transmission des informations cliniques
- Réalisation des soins de confort et d'hygiène
- Réalisation des soins d'urgence
- Organisation du retour
- Préparation somatique de la personne soignée
- Préparation des matériels nécessaires à la réalisation de l'acte
- Installation de la personne soignée
- Mise sous forme appropriée, reconstitution et administration de substances participant à la réalisation de l'examen ou du traitement
- Mise en oeuvre de l'appareil de traitement ou de diagnostic
- Traitement des données acquises au cours du diagnostic ou traitement
- Transfert de données
- Archivage
- Traitement des données acquises en simulation et en dosimétrie clinique en relation avec le physicien
- Radioprotection de la personne soignée
- Radioprotection du personnel et du public en lien avec la personne compétente en radioprotection pour la radioprotection des travailleurs
- Gestion des produits, des déchets et effluents radioactifs
- Mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Mise en oeuvre des règles d'hygiène

- Mise en oeuvre des mesures de prévention des risques liés à l'utilisation des dispositifs
- Mise en oeuvre des mesures de prévention des risques d'atteinte à la personne
- Mise en oeuvre des mesures dans le cadre des vigilances et des événements indésirables
- Programmation de l'activité
- Recueil et exploitation des données d'activité
- Contrôle de la mise à disposition des équipements et dispositifs
- Contrôle de la qualité du fonctionnement des équipements
- Gestion des stocks
- Encadrement des stagiaires
- Conseil et formation dans l'équipe de travail
- Réalisation de prestation de formation (initiale ou continue)
- Relation avec des réseaux professionnels d'information et de recherche
- Recueil de données épidémiologiques
- Production de documents professionnels et de recherche
- Réflexion sur les pratiques professionnelles
- Formation dans le cadre du développement professionnel continu

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Evaluer la situation clinique de la personne soignée en lien avec les informations du dossier patient et les autres informations disponibles.
- Analyser les risques liés à la situation clinique de la personne soignée au regard de l'examen ou du traitement à réaliser et apprécier l'opportunité d'un avis médical
- Utiliser les outils pertinents d'évaluation de l'état clinique.
- Analyser les éléments de la prescription médicale et identifier la compatibilité et la cohérence des informations compte tenu de la situation clinique
- Identifier et rechercher les informations nécessaires à l'acte
- Identifier et évaluer une situation d'urgence et déterminer les mesures à prendre
- Evaluer la douleur et déterminer les mesures à prendre
- Déterminer les soins à réaliser en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins
- Déterminer les modalités de réalisation des soins en imagerie médicale, en médecine nucléaire, en radiothérapie, en explorations fonctionnelles
- Choisir les matériels et dispositifs médicaux nécessaires à la réalisation de l'acte dans les différents domaines.
- Mettre en oeuvre et conduire des activités de soins en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins
- Mettre en oeuvre les gestes et soins d'urgence dans le respect des bonnes pratiques, des prescriptions, procédures et protocoles
- Réaliser les actes d'imagerie médicale conformément aux prescriptions et aux protocoles.
- Réaliser les actes de médecine nucléaire conformément aux prescriptions et aux protocoles.
- Réaliser les actes de radiothérapie conformément aux prescriptions, aux plans de traitement et aux protocoles.
- Réaliser les actes d'explorations fonctionnelles conformément aux prescriptions et aux protocoles.
- Mettre sous une forme appropriée et administrer les produits de contraste et/ou les médicaments nécessaires à la réalisation de l'acte.
- Mettre sous une forme appropriée et administrer les médicaments radiopharmaceutiques.
- Préparer les sources radioactives destinées à la curiethérapie
- Préparer le matériel et assister l'intervenant dans le cadre de la réalisation des actes invasifs.
- Appliquer les procédures de préparation en radiothérapie (contention, repérage, simulation, modificateurs de faisceau).
- Evaluer la qualité de l'acquisition des données dans les différents domaines.
- Evaluer la conformité de la séance au plan de traitement aux différentes étapes
- Sélectionner les informations pertinentes à tracer et à transmettre dans le respect de l'éthique, du droit du patient et des règles professionnelles pour assurer la continuité des soins.
- Traiter et exploiter les données et images en utilisant les logiciels de traitement.
- Sélectionner les données et images à transférer sur le système de stockage et d'archivage
- Appliquer les normes et les protocoles d'archivage

- Utiliser les matériels et logiciels de transfert et d'archivage de données et d'images
- Exploiter les données de dosimétrie en radiothérapie pour paramétrer la séance
- Analyser l'ensemble des paramètres et optimiser les doses d'exposition lors d'investigations radiologiques pour la personne soignée
- Choisir les moyens de radioprotection adaptés.
- Appliquer les procédures de dosimétrie et de radioprotection.
- Appliquer les procédures de traçabilité des doses délivrées et indicateurs de doses.
- Informer et conseiller le patient en matière de radioprotection.
- Informer le personnel et le public en matière de radioprotection.
- Mettre en oeuvre les mesures de sécurité à prendre en cas d'incident ou d'accident de contamination radioactive.
- Appliquer les procédures de gestion des radionucléides de leur réception à leur élimination.
- Evaluer le respect des règles de radioprotection, identifier et traiter les non conformités
- Identifier et mettre en oeuvre les mesures et tests relatifs à l'opérationnalité et aux contrôles qualité des équipements et dispositifs médicaux dans son domaine de responsabilité.
- Identifier les informations spécifiques pour le relevé et la traçabilité des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques.
- Mettre en oeuvre les règles liées aux différentes vigilances
- Mettre en oeuvre les protocoles et règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie au cours des examens et traitements
- Mettre en oeuvre les règles liées à la protection de l'environnement
- Appliquer les procédures liées aux champs magnétiques (exposition des personnes et introduction de matériels ferromagnétiques)
- Mettre en oeuvre des techniques et des pratiques adaptées en matière d'ergonomie et de sécurité lors de la manutention de la personne soignée.
- Identifier et mettre en oeuvre les modalités de soins concourant à la bientraitance de la personne soignée
- Identifier et évaluer les risques associés à l'activité et mettre en oeuvre les ajustements nécessaires
- Identifier, signaler et analyser les événements indésirables
- Identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices et en rendre compte.
- Evaluer le degré de compréhension des informations par la personne soignée et les accompagnants.
- Conduire une communication adaptée à la personne soignée en fonction de la situation identifiée et de la stratégie de prise en charge définie par l'équipe pluriprofessionnelle.
- Etablir une relation de confiance
- Mettre en oeuvre une démarche d'accompagnement et de soutien de la personne en fonction de l'acte et de la situation clinique.
- Conduire une démarche de conseil et d'éducation, de prévention en lien avec les investigations et traitements et former la personne soignée sur les soins en recherchant son consentement
- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
- Confronter sa pratique à celles de ses pairs ou d'autres professionnels.
- Evaluer les soins et la prise en charge globale du patient au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, de radioprotection, d'ergonomie et de satisfaction de la personne soignée.
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et techniques.
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques professionnelles en utilisant les différents moyens à disposition (formation continue, collaboration interdisciplinaire, projets en réseaux, ...)
- Programmer les examens et les traitements.
- Coordonner son activité avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les autres professionnels de santé
- Collaborer avec les différents acteurs
- Adapter l'organisation des activités en fonction des ressources à disposition, des besoins et des demandes programmées ou non
- Organiser la mise à disposition de l'ensemble du matériel, dispositifs médicaux et matériels d'urgence et de réanimation.
- Organiser et mettre en oeuvre l'entretien et la maintenance journalière de certains équipements dans le respect des procédures.
- Identifier l'ensemble des informations à recueillir pour le relevé et la traçabilité de l'activité
- Assurer la gestion des flux et des stocks des matériels, produits et dispositifs médicaux au niveau du poste de

travail.

- Organiser l'accueil et l'information des professionnels et personnes en formation.
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants et des stagiaires.
- Evaluer les connaissances et les savoir faire mis en oeuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.
- Transférer ses savoirs faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé.
- Questionner, traiter et analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement.
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre.
- Réaliser des publications, études et travaux de recherche dans le domaine professionnel.

Blocs de compétences

RNCP34541BC01 — Analyse de la situation clinique de la personne et détermination des modalités de soin à réaliser

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer la situation clinique de la personne soignée en lien avec les informations du dossier patient et les autres informations disponibles
- Analyser les risques liés à la situation clinique de la personne soignée au regard de l'examen ou du traitement à réaliser et apprécier l'opportunité d'un avis médical
- Utiliser les outils pertinents d'évaluation de l'état clinique
- Analyser les éléments de la prescription médicale et identifier la compatibilité et la cohérence des informations compte tenu de la situation clinique
- Identifier et rechercher les informations nécessaires à l'acte
- Identifier et évaluer une situation d'urgence et déterminer les mesures à prendre
- Evaluer la douleur et déterminer les mesures à prendre
- Déterminer les soins à réaliser en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins
- Déterminer les modalités de réalisation des soins en imagerie médicale, en médecine nucléaire, en radiothérapie, en explorations fonctionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC02 — Mise en œuvre des soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie, explorations fonctionnelles en assurant la continuité des soins

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choisir les matériels et dispositifs médicaux nécessaires à la réalisation de l'acte dans les différents domaines
- Mettre en œuvre et conduire des activités de soins en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins
- Mettre en œuvre les gestes et soins d'urgence dans le respect des bonnes pratiques, des prescriptions, procédures et protocoles
- Réaliser les actes d'imagerie médicale conformément aux prescriptions et aux protocoles
- Réaliser les actes de médecine nucléaire conformément aux prescriptions et aux protocoles
- Réaliser les actes de radiothérapie conformément aux prescriptions, aux plans de traitement et aux protocoles
- Réaliser les actes d'explorations fonctionnelles conformément aux prescriptions et aux protocoles
- Mettre sous une forme appropriée et administrer les produits de contraste et/ou les médicaments nécessaires à la réalisation de l'acte
- Mettre sous une forme appropriée et administrer les médicaments radiopharmaceutiques
- Préparer les sources radioactives destinées à la curiethérapie
- Préparer le matériel et assister l'intervenant dans le cadre de la réalisation des actes invasifs
- Appliquer les procédures de préparation en radiothérapie (contention, repérage, simulation, modificateurs de

faisceau)

- Evaluer la qualité de l'acquisition des données dans les différents domaines
- Evaluer la conformité de la séance au plan de traitement aux différentes étapes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC03 — Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Sélectionner les informations pertinentes à tracer et à transmettre dans le respect de l'éthique, du droit du patient et des règles professionnelles pour assurer la continuité des soins.
- Traiter et exploiter les données et images en utilisant les logiciels de traitement.
- Sélectionner les données et images à transférer sur le système de stockage et d'archivage
- Appliquer les normes et les protocoles d'archivage
- Utiliser les matériels et logiciels de transfert et d'archivage de données et d'images
- Exploiter les données de dosimétrie en radiothérapie pour paramétrer la séance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC04 — Mettre en oeuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'ensemble des paramètres et optimiser les doses d'exposition lors d'investigations radiologiques pour la personne soignée
- Choisir les moyens de radioprotection adaptés.
- Appliquer les procédures de dosimétrie et de radioprotection.
- Appliquer les procédures de traçabilité des doses délivrées et indicateurs de doses.
- Informer et conseiller le patient en matière de radioprotection.
- Informer le personnel et le public en matière de radioprotection.
- Mettre en oeuvre les mesures de sécurité à prendre en cas d'incident ou d'accident de contamination radioactive.
- Appliquer les procédures de gestion des radionucléides de leur réception à leur élimination.
- Evaluer le respect des règles de radioprotection, identifier et traiter les non conformités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC05 — Mettre en oeuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et mettre en oeuvre les mesures et tests relatifs à l'opérationnalité et aux contrôles qualité des équipements et dispositifs médicaux dans son domaine de responsabilité.
- Identifier les informations spécifiques pour le relevé et la traçabilité des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques.
- Mettre en oeuvre les règles liées aux différentes vigilances
- Mettre en oeuvre les protocoles et règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie au cours des examens et traitements
- Mettre en oeuvre les règles liées à la protection de l'environnement
- Appliquer les procédures liées aux champs magnétiques (exposition des personnes et introduction de matériels

ferromagnétiques)

- Mettre en oeuvre des techniques et des pratiques adaptées en matière d'ergonomie et de sécurité lors de la manutention de la personne soignée.
- Identifier et mettre en oeuvre les modalités de soins concourant à la bientraitance de la personne soignée
- Identifier et évaluer les risques associés à l'activité et mettre en oeuvre les ajustements nécessaires
- Identifier, signaler et analyser les événements indésirables
- Identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices et en rendre compte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC06 — Conduire une relation avec la personne soignée.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer le degré de compréhension des informations par la personne soignée et les accompagnants.
- Conduire une communication adaptée à la personne soignée en fonction de la situation identifiée et de la stratégie de prise en charge définie par l'équipe pluriprofessionnelle.
- Etablir une relation de confiance
- Mettre en oeuvre une démarche d'accompagnement et de soutien de la personne en fonction de l'acte et de la situation clinique.
- Conduire une démarche de conseil et d'éducation, de prévention en lien avec les investigations et traitements et former la personne soignée sur les soins en recherchant son consentement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC07 — Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en imagerie médicale et en radiologie thérapeutique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
- Confronter sa pratique à celles de ses pairs ou d'autres professionnels.
- Evaluer les soins et la prise en charge globale du patient au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, de radioprotection, d'ergonomie et de satisfaction de la personne soignée.
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et techniques.
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques professionnelles en utilisant les différents moyens à disposition (formation continue, collaboration interdisciplinaire, projets en réseaux,...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC08 — Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

- Programmer les examens et les traitements.
- Coordonner son activité avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les autres professionnels de santé
- Collaborer avec les différents acteurs
- Adapter l'organisation des activités en fonction des ressources à disposition, des besoins et des demandes programmées ou non
- Organiser la mise à disposition de l'ensemble du matériel, dispositifs médicaux et matériels d'urgence et de

réanimation.

- Organiser et mettre en oeuvre l'entretien et la maintenance journalière de certains équipements dans le respect des procédures.
- Identifier l'ensemble des informations à recueillir pour le relevé et la traçabilité de l'activité
- Assurer la gestion des flux et des stocks des matériels, produits et dispositifs médicaux au niveau du poste de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC09 — Informer et former en imagerie médicale et en radiologie thérapeutique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser l'accueil et l'information des professionnels et personnes en formation.
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants et des stagiaires.
- Evaluer les connaissances et les savoir faire mis en oeuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.
- Transférer ses savoirs faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

RNCP34541BC10 — Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Questionner, traiter et analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement.
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre.
- Réaliser des publications, études et travaux de recherche dans le domaine professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences intervient à l'issue de chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. Le jury, prévu à l'article D.636-66 du code de l'éducation, se prononce sur la validation de chaque semestre.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Q :

Santé humaine et action sociale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien / Technicienne en imagerie médicale
- Technicien / Technicienne en imagerie médicale et radiologie thérapeutique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury se compose de professionnels concernés et de formateurs

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 350 €
Prise en charge	Branches concernées
8 350 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39498

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34541/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	1 325 €

Coût moyen par dossier	663 €
Durée moyenne	2104 h
Période	01/2021 – 08/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.